



Communiqué de Presse commun des associations : Prévention Environnement Santé Drôme des Collines, FRAPNA DNE, UFC-Que choisir Drôme, ASET et Acrobois Romans du 21/01/25

Extension du poulailler industriel de Peyrins : Dépôt d'un recours au Tribunal administratif et lancement d'une pétition.

A Peyrins, située en Drôme des Collines (26), deux éleveurs ont demandé une autorisation préfectorale pour construire 3 poulaillers en plus de celui déjà existant et atteindre une capacité de production annuelle de 1,1 million de volailles. Un projet dantesque pour lequel le préfet a accordé l'autorisation d'exploiter, mais contesté par la municipalité. Notre collectif, qui rassemble plusieurs associations, entreprise d'accrobranches et riverains, s'y oppose fermement. Avec 14 co-requérants individuels, quatre de nos organisations ont déposé le 5 décembre dernier un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble. Partout dans le territoire, la mobilisation se poursuit.

Il est temps de refaire un point de situation

En septembre 2024, la mairie de Peyrins et la FRAPNA DNE ont déposé des recours gracieux auprès du préfet de la Drôme afin de demander le refus de l'extension du poulailler des frères Champion. Ces recours n'ayant pas été pris en compte, le 5 décembre 2024, la FRAPNA DNE, conjointement avec l'UFC Que Choisir de la Drôme, l'association ASET, l'entreprise SAS « Acrobois Romans » ainsi que 14 co-requérants individuels ont déposé un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble.

En parallèle et en concertation, l'association L214 a également déposé un recours auprès du même Tribunal.

La réponse du Tribunal de Grenoble pourrait prendre plusieurs mois. D'ici là, la construction ne pourra pas commencer, bloquée par le refus de permis de construire de la mairie de Peyrins ainsi que les recours qui ont été déposés. Seul un recours juridique ou le dépôt d'un nouveau permis, peut-être plus conforme aux réglementations, pourrait permettre (s'il était accordé) le démarrage des travaux.

Un projet incohérent à de multiples niveaux

Nos organisations soutiennent l'élevage paysan et familial, mais elles ne peuvent que décrier le méga-projet d'extension de Peyrins. D'après l'Autorité environnementale Auvergne Rhône-Alpes [1], « le dossier ne permet pas de démontrer l'absence d'éventuel impact sur les eaux souterraines et superficielles ». Dans un territoire comme la Drôme, extrêmement tendu en termes de ressources en eau et dans un contexte de pollution généralisée des cours d'eau au niveau national [2], la décision du préfet est donc irresponsable.

L'Autorité environnementale souligne également la présence de soja OGM d'Amérique du Sud dans l'alimentation des poulets, et cite les risques associés tels que la destruction des écosystèmes ou encore l'appauvrissement de la biodiversité. Elle relève également que le projet ne prévoit aucune solution « d'évitement et réduction de la diffusion de l'ammoniac » - véritable enjeu de santé publique actuel [3] - estime à plus de 30 000 le nombre de « pertes » (poulets morts) chaque année et rappelle qu'une zone Natura 2000 se situe à moins de 500 mètres et qu'une rivière (le Chalon) se situe à moins de 50 mètres de l'élevage en question.

D'après UFC Que Choisir, « *Les études scientifiques sont formelles : les élevages industriels sont la source de nombreuses pollutions qui contribuent aux problèmes de santé des riverains et des riveraines. Et l'enjeu est d'autant plus grave que les poulets DUC produits par cet élevage industriel ne constituent pas de la viande de qualité et ne permettent pas aux éleveurs de s'assurer une rémunération décente* ».

D'après FRAPNA DNE, « *L'ubérisation liée à l'élevage de poulets mise en place dans ce projet (investissement et prise de risque par les éleveurs ; mais maîtrise de tous les flux par Duc-Plukon) fait craindre le pire pour l'environnement et pour les consommateurs.* »

D'après PESDC, « *Ce projet est le symbole d'un monde qui devrait appartenir au passé. Dans un contexte de chute du nombre d'agriculteurs et d'agrandissements qui ne profitent qu'à une poignée d'éleveurs et de multinationales, les politiques et l'argent publics devraient être investis dans le développement et le soutien aux élevages paysans. Nous nous battons jusqu'au bout.* »

Partout dans le territoire, la mobilisation se poursuit.

L'association Prévention Environnement Santé Drôme des Collines (PESDC) a mis en ligne [une nouvelle pétition](#), qui a déjà réuni plus de 8400 signatures à ce jour. Des sessions d'informations du grand public avec tractage sur les marchés sont prévues dans les semaines à venir.

La page Facebook est mise à jour régulièrement et la distribution des tracts continue.

Contacts presse :

- PESDC : Bernard PIPON 06 72 99 18 71
- FRAPNA DNE : Jean-Claude LEMAIRE 06 81 15 26 62
- UFC Que Choisir : Daniel LE CUNFF 06 62 21 96 31
- Acrobois Romans : Guillaume POZZERA 06 19 13 69 38

Sources :

[1] [Avis délibéré de l'autorité environnementale](https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/230926_aparaxxx_elevagevolailles_peyrins_26.pdf) (sept. 2023) - https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/230926_aparaxxx_elevagevolailles_peyrins_26.pdf

[2] <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-pollution-des-eaux-superficielles-et-souterraines-en-france-synthese-des-connaissances-en-2023?rubrique=&dossier=1028186>

[3] L'abus d'ammoniac est dangereux pour la santé et l'environnement, Greenpeace 2023. [Ammonia-Brief_FR_Web.pdf](#)